



Compte rendu

Conseil Communautaire

Lundi 9 décembre 2019, 18 heures

Au siège de la Communauté de Communes du Rouillacais

- **Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement**

Après lecture des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement, présentés par Charente Eaux, le conseil adopte ces trois documents.

Ces rapports annuels comprennent des indicateurs techniques, financiers et de performance et sont mis à la disposition du public.

- **Modification du règlement service public de l'assainissement non collectif**

Le conseil modifie le règlement du service public de l'assainissement non collectif, qui à compter du 1er janvier 2020, précise que la redevance émise dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif sera annualisée et jointe sur la facture d'eau potable.

- **Convention avec la commune de Vaux-Rouillac pour l'entretien station d'épuration**

Il est proposé de mutualiser le temps de l'agent technique de Vaux-Rouillac pour l'entretien des stations d'épuration de Douzat, Marcillac-Lanville, Gourville, Vaux-Rouillac et Genac.

La communauté de communes doit au préalable établir un schéma de mutualisation pour permettre ce dispositif. Le besoin estimé correspond à 11 heures hebdomadaires.

En attendant la mise en œuvre du schéma de mutualisation sur le territoire du Rouillacais, il est souhaitable d'établir une nouvelle convention de prestation avec la commune de Vaux-Rouillac pour l'entretien de la station d'épuration pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

- **Avenant n°2 - Contrat affermage**

Le conseil adopte l'avenant au contrat d'affermage avec la SAUR pour l'extension du périmètre de la délégation de l'assainissement collectif, aux écarts de la commune de Rouillac et à la commune de Saint-Cybardeaux, à compter du 1^{er} janvier 2020.

- **Droit de préemption**

Le conseil communautaire accorde une délégation ponctuelle du droit de préemption à la commune de Rouillac pour l'acquisition d'un bien mis en vente composé de deux garages situés rue du Général de Gaulle.

- **Projet Educatif de Territoire**

Le conseil communautaire décide de se réengager dans la mise en œuvre d'un nouveau Projet Educatif de Territoire.

• Ressources Humaines

Point sur l'organisation de la communauté de communes

Les rencontres et entretiens réalisés en octobre et novembre avec les maires des communes du territoire, les agents communaux et communautaires et les partenaires ont permis de dresser les moyens à mettre en œuvre pour suivre les projets engagés et répondre aux principales attentes du territoire.

Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services

Pour accompagner les projets de la collectivité et piloter les services, il est décidé de créer un poste d'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services, à compter 1er janvier 2020.

Recrutement d'une assistante de direction

Pour accompagner administrativement les projets de la collectivité et le suivi professionnel des agents, il est décidé de créer un poste à temps complet pour recruter un.e assistant.e de direction expérimenté.e, à compter du 1^{er} mars 2020.

• Informations et questions diverses

Intervention du Département de la Charente sur la mise en place d'un Budget Participatif Charentais 2020 sur la thématique du développement durable et de l'environnement.

Point sur la numérotation des rues sur le territoire pour le déploiement de la fibre optique.

Un point sur les projets en cours est réalisé (Maison de Santé, MSAP, Les Bouchauds).

Prochains conseils communautaires :

Lundi 3 février 2020, 18h00 : Vote du CA et des subventions

Lundi 17 février 2020, 18h00 : Vote des budgets 2020